



Fermeture des parcs **municipaux**

En raison des consignes sur le COVID-19 annoncées par le gouvernement et dans le but d'assurer la sécurité de la population, tous les parcs municipaux seront fermés jusqu'à nouvel ordre. Nous vous prions de continuer de respecter toutes les mesures d'urgence sanitaire en vigueur actuellement sur notre territoire et d'éviter les rassemblements.

Merci de votre collaboration à cet effet.